

Section 1. Identification		
Identificateur de produit	URECO STS – PARTIE 1 – RÉSINE	
Autres moyens d'identification	Composant résine pour système revêtement de plancher	
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Résine polyuréthane à être utilisé avec le Ureco STS partie 2 et partie 3	
Identificateur du fournisseur initial	PowerBlast Canada 3505 Le Corbusier Laval, Québec H7L 4Z4 Tel: (450) 625-9344 info@powerblastcanada.com	
Distributeur Canadien	Soprema Inc., 1688 rue Jean-Berchmans-Michaud, Drummondville, QC, J2C 8E9, 1-800-567-1492	
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666	
Section 2. Identification des dangers		
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)		
Non Réglementé selon les critères du SGH pour ce produit.		
Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)		
Aucun requis		
Autres dangers connus	Aucun	
Section 3. Composition/information sur les ingrédients		
Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Aucun ingrédient dangereux	---	100
Tous les ingrédients sont énumérés conformément OSHA (29 CFR). * Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) page(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).		
Section 4. Premiers soins		
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'irritation survient ou la respiration est difficile, appeler un médecin.	
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Appeler un médecin en cas de malaise.	
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. (5-10 minutes)	
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (5-10). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.	
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Peut causer une faible irritation cutanée/oculaire transitoire.	
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.	
Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie		
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)		
Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.		
Agents extincteurs appropriés et inappropriés		
En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction des produits environnants.		
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers		
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.		
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel		
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence		
Absorber le rejet pour empêcher le dommage de la matière. Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).		
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage		
Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13).		
Section 7. Manutention et stockage		
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention		
Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Nettoyer adéquatement après utilisation. Utiliser la ventilation appropriée.		
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités		
Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un contenant hermétiquement fermé. Tenir au frais. Stocker à l'écart des matériaux combustibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.		
Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle		
Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)		
Limites d'exposition: Aucune		
Contrôles d'ingénierie appropriés		
Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.		

<b>Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle</b>			
Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.			
<b>Section 9. Propriétés physiques et chimiques</b>			
<b>Apparence, état physique/couleur</b>	Émulsion épaisse/couleur variée	<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible
<b>Odeur</b>	Caractéristique	<b>Densité de vapeur</b>	Plus lourde que l'air
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible	<b>Densité relative</b>	0,98
<b>pH</b>	Non disponible	<b>Solubilité</b>	Insoluble
<b>Point de fusion/congélation</b>	Non disponible	<b>Coefficient de partage n-octano/eau</b>	Non disponible
<b>Point initial/domaine d'ébullition</b>	Non disponible	<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair</b>	> 93°C	<b>Température de décomposition</b>	Non disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible	<b>Viscosité</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non disponible	<b>COV</b>	Non disponible
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité</b>	Non disponible	<b>Autre</b>	Aucune connue
<b>Section 10. Stabilité et réactivité</b>			
<b>Réactivité</b>			
Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.			
<b>Stabilité chimique</b>			
Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.			
<b>Risque de réactions dangereuses</b>			
Aucun connu			
<b>Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)</b>			
Aucune connue			
<b>Matériaux incompatibles</b>			
Matières comburantes; etc.			
<b>Produits de décomposition dangereux</b>			
Aucun connu			
<b>Section 11. Données toxicologiques</b>			
<b>Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)</b>			
Peut causer une faible irritation cutanée/oculaire transitoire.			
<b>Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>			
Aucun			
<b>Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)</b>			
Sensibilisation cutanée – Aucune donnée disponible; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.			
<b>Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL<sub>50</sub> &amp; CL<sub>50</sub>)</b>			
Aucune ETA non disponible dans ce document.			
<b>Section 12. Données écologiques</b>			
<b>Écotoxicité (données aquatique et terrestre)</b>			
Aucune donnée disponible pour ce produit.			
<b>Persistance et dégradation</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Section 13. Données sur l'élimination</b>			
<b>Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés</b>			
Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.			
<b>Section 14. Informations relatives au transport</b>			
<b>Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD</b>			
NON RÉGLEMENTÉ			
<b>Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du 49 CFR (USA)</b>			
NOT REGULATED			
<b>Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)</b>			
NOT REGULATED			
<b>Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)</b>			
NOT REGULATED			
<b>Précautions spéciales (transport/déplacement)</b>	Aucune		
<b>Dangers environnementaux (IMDG ou autre)</b>	Aucun		
<b>Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)</b>	Possible		

<b>Section 15. Informations sur la réglementation</b>	
<b>Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé</b>	Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD) et les critères du OSHA (29 CFR).
<b>Réglementation, canadienne relative à l'environnement</b>	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
<b>Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement</b>	
United States OSHA information: This product is regulated according to OSHA (29 CFR). United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Refer to the ingredients listed in Section 3 & Sections 12; 13 & 14. United States TCSA information: Refer to the ingredients listed in Section 3. California Proposition 65: This product does not contain any ingredient that is known to the State of California to cause cancer or other reproductive harm.	
<b>Section 16. Autres informations</b>	
<b>Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité</b>	Le 30 octobre 2018 version 2 (PowerBlast Canada Affaires Réglementaires)
<b>Corrections</b>	Sections 1; 2; 3; 4; 5; 8; 9; 10; 11; 12; 13; 14; 15; 16.
<b>Références</b>	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur.
<b>Abréviations</b>	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.	